

DOSSIER

OBJECTIFS 2022

Verdissement des flottes Les prestataires spécialistes de la gestion de flotte le soulignent : face au verdissement programmé de leurs parcs, les entreprises n'ont plus le choix et doivent s'y mettre résolument. Ce que ces entreprises semblent bel et bien faire, si l'on en croit les chiffres des loueurs de véhicules électrifiés. Le point avec les prestataires.

Les prestataires à la manœuvre

« Les entreprises apprennent à prioriser leurs enjeux qui sont essentiellement la transition énergétique, la maîtrise des coûts, le confort et la sécurité des collaborateurs. Elles doivent donc faire des choix. Et clairement, la transition énergétique vient en premier car elles n'ont justement plus le choix dans certaines villes », souligne d'emblée Théophile Courau, président du fleeteur Fatec.

De fait, les contraintes réglementaires liées à la LOM (loi d'orientation des mobilités) et l'instauration des ZFE-m (zones à faibles émissions mobilité) dans toutes les villes ou agglomérations de plus de 150 000 habitants imposent aux gestionnaires de flotte de revisiter leurs car policies. « Ce n'est plus une simple option mais une nécessité. D'autant que les entreprises qui répondent à des appels d'offres de leurs clients se voient souvent imposer un nombre minimal de véhicules électriques », complète Guillaume Maureau, directeur général adjoint

d'ALD Automotive.

Verdissement en cours

Guillaume Maureau constate aussi « une importante dynamique économique en sortie de crise sanitaire » et « une forte demande pour la LLD, voire une explosion dans des métiers comme celui des soins à domicile. » Chez ALD, 27% des mises à la route ont concerné des véhicules électrifiés sur les dix premiers mois de 2021 contre 18% en 2020. Chez le concurrent Alphabet, les véhicules électrifiés représentent 30% des commandes, un chiffre qui a même atteint 40% en octobre dernier.

« Chez LeasePlan, la cellule conseil enregistre en parallèle une forte progression des demandes d'accompagnement dans le cadre du verdissement des flottes. Avec des questions nombreuses sur l'usage, les modèles, etc., mais pas seulement. En effet, plus la taille de l'entreprise s'accroît, plus cette démarche risque de poser des problèmes d'organisation, par exemple des tournées, ce qui va néces-



© Scharfsinn

siter des investissements importants pour installer un réseau de bornes de recharge», note Xavier Nicolas, directeur marketing. Autre préoccupation récurrente, selon LeasePlan : « Les gestionnaires cherchent des solutions pour gagner du temps et optimiser le suivi de la flotte, alors que la mobilité se fait plus complexe avec des car polices plus variées en énergies et des durées plus hétérogènes des contrats », poursuit ce responsable.

Assurer la mobilité des collaborateurs

« Nos clients ont majoritairement revu à la hausse leurs objectifs d'électrification à la rentrée. Quelques-uns y vont plus par contrainte, du fait de la LOM, d'autres par opportunité, l'offre des constructeurs se

raréfiant sur le thermique et s'accroissant sur l'électrique, confirme Matthieu Blaise, senior manager pour le cabinet de conseil Resource Consulting. Mais ils y vont tous pour assurer la mobilité future des collaborateurs. La question n'est plus celle de l'opportunité de passer à l'électrique mais celle de la mise en œuvre de la transition. » Ce consultant estime ainsi que ses clients commanderont entre 15 et 20% de véhicules électrifiés en 2022. Il pointe

aussi une « accélération de la demande de télématique embarquée pour mieux piloter la flotte et analyser les usages dans le contexte de l'électrification. » Autre raison d'espérer pour ces prestataires : quand on analyse justement en détail les usages, « il y a toujours plus de collaborateurs éligibles à l'électrification que les estimations pouvaient le laisser penser. En moyenne, entre 20 et 30% des parcs peuvent passer à l'électrique dans les conditions actuelles d'autonomie », affirme Théophile Courau. Des entreprises, « comme les laboratoires Boiron, soit près de 300 véhicules, ont fait le choix d'arrêter totalement le diesel et l'essence. Et les plus matures ne sont donc pas toujours les plus gros parcs qui souffrent souvent d'une certaine inertie liée à la taille », conclut ce responsable de Fatec.

LE TCO AU CŒUR DE L'ÉLECTRIQUE

Pour les flottes, le verdissement semble bel et bien inéluctable. Ce que valide Julien Chabbal, directeur ventes et marketing chez le loueur Alphabet : « Les stratégies RSE seront au cœur des réflexions en 2022 », résume ce responsable. En estimant que la grande majorité des entreprises dépassent le plancher de renouvellement en véhicules électriques fixé à 10% par la LOM pour les flottes de plus de 100 véhicules en 2022. Plusieurs éléments favorisent cette évolution dont « l'offre électrique

qui devient importante », affirme Julien Chabbal, et le TCO. Un constat partagé par Xavier Nicolas pour LeasePlan : « Dans notre récente étude Car Cost Index 2021 qui porte sur des données du premier semestre, le TCO de l'électrique est pour la première fois inférieur à celui du thermique. La révision des conditions tarifaires par les constructeurs est peu susceptible de changer la donne, d'autant que le prix de l'essence est orienté à la hausse », pronostique ce responsable.